

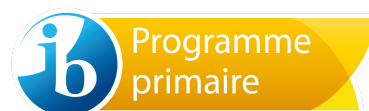


École de  
**l'Harmonie**  
*Monseigneur-Robert*

Centre de services  
scolaire des  
Premières-Seigneuries  
Québec 

# POLITIQUE D'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

## PROGRAMME PRIMAIRE DU BACCALAURÉAT INTERNATIONAL



# Philosophie

L'école de l'Harmonie, bâtiment Monseigneur-Robert, accorde une grande importance à l'intégrité intellectuelle puisqu'elle permet de garantir un processus d'apprentissage équitable et authentique pour tous. Comme stipulé par l'IB, l'application d'une politique sur l'intégrité intellectuelle permet de maintenir l'équité, de développer le respect des autres ainsi que de maintenir la confiance et la crédibilité. L'école permet donc aux élèves de comprendre la valeur de l'intégrité intellectuelle afin que ces derniers deviennent les citoyens responsables, honnêtes et altruistes de demain. Elle permet aussi aux élèves de réaliser des travaux authentiques qui sont basés sur leurs idées originales et qui citent les informations empruntées à autrui. Notre philosophie se base sur les cinq principes fondamentaux de l'intégrité intellectuelle: l'honnêteté, la confiance, l'équité, le respect et la responsabilité.

Par le développement des différentes qualités du profil de l'apprenant, les élèves apprendront à agir de manière éthique. La liste suivante montre, à l'aide de quelques exemples, les comportements attendus des élèves.

Chercheurs:

- L'élève pose des questions ouvertes;
- En utilisant les ressources mises à sa disposition, l'élève fait preuve d'autonomie pour chercher et sélectionner les informations pertinentes;
- L'élève utilise des ressources variées selon ses besoins;
- L'élève utilise des sources fiables.

Informés:

- L'élève pose des questions pertinentes;
- L'élève fait des liens tout en s'informant à partir de sources variées qu'il sera en mesure de nommer;
- L'élève reformule dans ses mots les informations trouvées;
- L'élève prend plaisir à partager de façon juste ses connaissances;
- L'élève est curieux de s'informer à l'échelle locale et mondiale.

Sensés:

- L'élève réfléchit de manière éthique afin d'identifier des problèmes et de prendre des décisions réfléchies et éthiques;
- L'élève est capable d'utiliser les outils mis à sa disposition et de demander de l'aide au besoin;
- L'élève est capable de jugement critique, qui l'amène à prendre les bonnes décisions pour lui et ses pairs et à justifier son choix.

Réfléchis:

- L'élève a une capacité d'auto-évaluation, d'introspection et de connaissance de soi qui l'amène à une meilleure autonomie;
- L'élève, en connaissant ses forces et ses défis, se fait confiance et peut faire preuve de créativité afin d'appuyer ses apprentissages et son développement personnel;
- L'élève est en mesure de s'auto-évaluer de manière intègre à la suite d'une tâche ou d'un travail.

Intègres:

- Tout au long du primaire, l'élève devient responsable de ses choix et de ses actes et en accepte les conséquences;
- L'élève est en mesure de citer les sources qu'il utilise pour respecter les droits d'auteur et l'intégrité intellectuelle;
- L'élève doit être juste et honnête tant dans son processus de recherche que dans ses relations avec les autres et tous les aspects de sa vie. (maison, école, service de garde, loisirs, sports...).

## Droits et responsabilités

Cette politique a pour but d'informer la communauté scolaire et familiale des responsabilités et des droits de chacun quant à l'intégrité intellectuelle.

### Élèves

Droits
<ul style="list-style-type: none"><li>- D'accès à la politique d'intégrité intellectuelle;</li><li>- Être informés des bonnes pratiques en matière d'intégrité intellectuelle;</li><li>- À la reconnaissance du travail accompli;</li><li>- Connaître les sites d'images gratuites.</li></ul>
Responsabilités
<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer et faire preuve d'intégrité dans ses apprentissages en prenant les mesures nécessaires;</li><li>- Appliquer les comportements en matière d'intégrité intellectuelle appris selon son degré scolaire;</li><li>- Utiliser les outils nécessaires proposés par l'enseignant afin de faire une recherche authentique et de bien citer ses sources dans ses travaux;</li><li>- S'assurer de la compréhension des comportements enseignés/attendus et questionner au besoin;</li><li>- Comprendre, accepter et respecter les règles établies en lien avec la politique d'intégrité, sous peine d'avoir des sanctions prévues par l'équipe-école.</li></ul>

## Enseignants

<b>Droits</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- D'accès à la politique d'intégrité intellectuelle;</li><li>- Aux ressources nécessaires pour mettre en place la politique d'intégrité intellectuelle.</li></ul>
<b>Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Expliquer ce qu'est l'intégrité intellectuelle;</li><li>- Développer chez l'élève les connaissances concernant l'intégrité intellectuelle propre au degré de ses élèves;</li><li>- Promouvoir l'utilisation éthique des outils technologiques en lien avec le contrat d'utilisation du centre de services scolaire;</li><li>- Promouvoir l'intégrité intellectuelle (valeurs qui font la promotion du respect de la personne et de son œuvre) dans l'ensemble des activités;</li><li>- Enseigner aux élèves le travail et la recherche authentiques, notamment par la modélisation;</li><li>- Connaître la politique d'intégrité et l'appliquer;</li><li>- S'informer des normes de Copibec;</li><li>- Selon la gravité des comportements et le niveau scolaire, informer l'élève, les parents et/ou la direction des comportements qui ne respectent pas la politique d'intégrité intellectuelle;</li><li>- Encourager l'honnêteté des élèves et des parents sous toutes ses formes.</li><li>- Informer les élèves et les parents des bonnes et des mauvaises pratiques;</li><li>- Être un modèle en citant ses sources et en mettant en place de bonnes pratiques (par exemple: utiliser des images libres de droits).</li></ul>

## Direction

<b>Droits</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- D'accès à la politique d'intégrité intellectuelle;</li><li>- Aux ressources nécessaires pour mettre en place la politique d'intégrité intellectuelle.</li></ul>
<b>Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Partager la politique d'intégrité intellectuelle avec la communauté scolaire;</li><li>- Veiller à ce que la politique soit comprise et appliquée par toute l'équipe-école;</li><li>- Assurer le suivi et la mise en place des actions à poser dans l'éventualité où un élève aurait une sanction.</li></ul>

## Parents

Droits
- D'accès à la politique d'intégrité intellectuelle.
Responsabilités
- Prendre connaissance de la politique d'intégrité intellectuelle; - Véhiculer des valeurs d'intégrité intellectuelle; - Assurer un suivi auprès de son enfant dans l'éventualité où ce dernier aurait une sanction, en collaboration avec l'équipe-école; - Encourager l'honnêteté des enfants sous toutes ses formes.

## Autres membres de la communauté scolaire

Droits
- D'accès à la politique d'intégrité intellectuelle; - Aux ressources nécessaires pour mettre en place la politique d'intégrité intellectuelle.
Responsabilités
- S'informer de la politique d'intégrité intellectuelle; - Respecter la politique.

## Objectifs à privilégier (bonnes pratiques)

Tout au long de leur cursus scolaire, une bonne éthique de travail adaptée à leur niveau d'apprentissage sera enseignée aux élèves.

### Préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle

- Sensibiliser les élèves à l'intégrité intellectuelle et au travail ainsi qu'à la recherche authentique;
- Sensibiliser les élèves à l'importance de l'intégrité intellectuelle;
- Sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques d'intégrité intellectuelle et aux mauvaises conduites à éviter;
- Apprendre à citer des sources en enseignant le vocabulaire de base:
  - Livres: auteur, illustrateur, titre.  
Ex: Oriane Lallemand, Éléonore Thuillier, Le loup qui voulait être un super-héros;

- Nommer lorsque l'idée provient d'une autre personne comme un autre élève de la classe, un ami ou un parent;
- Sensibiliser les élèves au cycle de l'action.

## 2<sup>e</sup> cycle

- Comprendre ce qu'est l'intégrité intellectuelle ainsi que le travail et la recherche authentique;
- Comprendre l'importance de l'intégrité intellectuelle;
- Reconnaître les bonnes pratiques d'intégrité intellectuelle à utiliser et les mauvaises conduites à éviter;
- Citer des sources pour les documents imprimés:
  - Livre: auteur, illustrateur, titre, maison d'édition.  
Ex: Oriane Lallemand, Éléonore Thuillier, Le loup qui voulait être un super-héros, Auzou;
  - Article de journal: auteur, titre de l'article, nom du journal, date de parution.  
Ex: Jessica Lapinski, Félix est invincible, Journal de Québec, 31 octobre 2022;
- Apprendre à citer des sources d'un site Internet:
  - Sites Internet: nom du site, adresse, date de consultation.  
Ex: Alloprof, alloprof.qc.ca, 31 octobre 2022;
- Nommer les autres sources d'informations utilisées (par exemple: une expérience personnelle, un témoignage, une entrevue télé ou radio, etc.):
  - Nom de l'autre source, fonction (emploi).  
Ex: Jean Lafontaine, géologue;
- Sensibiliser les élèves à une source fiable;
- Nommer lorsque l'idée provient d'une autre personne comme un élève de la classe, un parent ou un enseignant;
- Comprendre le cycle de l'action.

## 3<sup>e</sup> cycle

- Comprendre l'importance de l'intégrité intellectuelle et réaliser un travail et/ou une recherche authentique;
- Reconnaître les bonnes pratiques d'intégrité intellectuelle à utiliser et les mauvaises conduites à éviter;
- Citer des sources en se conformant au modèle de l'école pour les documents imprimés:
  - Livre: auteur, illustrateur, titre, maison d'édition, numéro de page.  
Ex: Oriane Lallemand, Éléonore Thuillier, Le loup qui voulait être un super-héros, Auzou. p.7;
  - Article de journal: auteur, titre de l'article, nom du journal, date de parution.  
Ex: Jessica Lapinski, Félix est invincible, Journal de Québec, 31 octobre 2022;

- Citer des sources d'un site Internet:
  - Sites Internet: Nom du site, adresse, date de consultation.  
Ex: Alloprof, alloprof.qc.ca, 31 octobre 2022;
- Apprendre à citer des sources pour des émissions et des entrevues menées par l'enfant:
  - Expérience personnelle / témoignage: nom de la personne, fonction, lieu où l'activité s'est passée, date de l'entretien ou de l'activité.  
Ex: Jean Lafontaine, géologue, école Monseigneur-Robert, 19 octobre 2022;
  - Émission/entrevue télé ou radio: Nom de l'émission, noms des acteurs (animateur/invité(s)), nom de la chaîne, date où on l'a entendue.  
Ex: L'incroyable histoire, Evelyne Ferron, RC OHdio, 28 octobre 2022;
- Reconnaître une source fiable;
- Nommer lorsque l'idée provient d'une autre personne comme un élève de la classe, un parent ou un enseignant;
- Appliquer le cycle de l'action.

## **Mauvaises conduites en matière d'intégrité intellectuelle**

On entend par mauvaises conduites toute action ou tout comportement posé par l'élève qui brime la propriété intellectuelle d'autrui. Ces comportements peuvent se manifester des manières suivantes:

**Tricherie:** L'élève adopte un comportement qui lui donne un avantage comparativement aux autres élèves.

Par exemple:

- Écrire des réponses sur un bout de papier;
- Utiliser un appareil ou un outil qui n'est pas autorisé;
- Faire des signes pour donner les réponses à un autre élève;
- Écrire avec un crayon effaçable;
- Regarder le travail d'un autre élève.

**Plagiat:** L'élève présente les idées d'une autre personne comme si c'était les siennes.

Par exemple:

- Faire du copier-coller sur Internet;
- Ne pas citer ses sources;
- Regarder la copie d'examen d'un autre élève;
- Reprendre le travail de leur frère ou de leur sœur.

**Collusion:** Aider délibérément un autre élève à tricher ou à plagier.

Par exemple:

- Mettre son évaluation à la vue afin que l'élève puisse voir les réponses ;
- Donner les réponses d'une évaluation à un autre élève.

### **Sanctions en cas de mauvaise conduite**

En accord avec le document intitulé «Intégrité intellectuelle» de l'IB publié en 2019, l'équipe-école a choisi de privilégier une approche de sensibilisation et de modélisation des bons comportements en matière d'intégrité intellectuelle auprès des élèves, plutôt que d'opter pour une application stricte de sanctions en cas de mauvaise conduite. L'âge des élèves et la nature du programme du PP ont guidé ce choix.

L'objectif de l'équipe-école est d'enseigner comment respecter l'intégrité intellectuelle de toute personne et de son travail. Ainsi, la présente section de la politique d'intégrité intellectuelle donne une liste de suggestions pour encadrer les mauvaises conduites des élèves plutôt qu'une échelle graduée. L'application des sanctions se fera en fonction de l'âge de l'élève, de la gravité de l'infraction, du contexte entourant l'infraction et du nombre d'infractions commises durant le parcours scolaire de l'élève.

Afin de consigner les sanctions données à un élève, le tableau «Suivi des sanctions en matière d'intégrité intellectuelle» (annexe 1) est mis à disposition des enseignants et transmis à l'enseignant du niveau supérieur en fin d'année scolaire lors de la passation des dossiers.

### **Suggestions de sanctions en cas de mauvaises conduites**

Lors des travaux et des devoirs:

- Discussion (raisons et solutions) et réflexion sur les comportements;
- Reprise du travail ou devoir;
- Devoir ou travail supplémentaire sur le même sujet;
- Travail compensatoire;
- Information transmise aux parents et à la direction au besoin;
- Discussion avec la TÉS;
- Suivi avec les intervenants.

Lors des évaluations:

- Place préférentielle lors d'une évaluation;
- Utilisation de l'isoloir;
- Discussion (raisons et solutions) et réflexion sur les comportements;
- Information transmise aux parents et à la direction au besoin;
- Reprise d'une évaluation compensatoire (autre version);
- Discussion avec la TÉS;



- Suivi avec les intervenants.

L'enseignant ou la personne responsable de la surveillance d'une épreuve qui est témoin de plagiat ou autre doit saisir le questionnaire, la feuille de réponses et tout matériel incriminant. La situation sera analysée avec le titulaire et/ou la ou les adultes témoins et la direction. Les parents seront informés de la situation. L'élève pris en faute se verra attribuer la note 0 pour la ou les question(s) ou encore pour l'évaluation complète et n'aura pas droit à une reprise. Il peut y avoir la possibilité de reprendre l'épreuve en partie ou en totalité, sauf si c'est un examen du ministère de l'Éducation du Québec. La direction communique par la suite le résultat aux parents et à l'élève concerné.

Rédigée en juin 2022 par l'équipe-école de Monseigneur-Robert

Approuvée au CÉ le 7 novembre 2022

# Bibliographie

Organisation du Baccalauréat International, Politique d'intégrité intellectuelle, octobre 2019, 59 pages.

Organisation du Baccalauréat International, L'intégrité intellectuelle au sein de l'IB, novembre 2016, 33 pages.

Organisation du Baccalauréat International, Savoir citer et référencer ses sources, avril 2022, 24 pages.

École de la Courvilloise, Guide du projet personnel, année 2014-15, 79 pages.

## ANNEXE 1

### Suivi des sanctions en matière d'intégrité intellectuelle

Nom de l'élève:				
	Résumé de l'infraction	Action posée ou sanction donnée	Suivi effectué par	Année scolaire
1				
2				
3				
4				
5				